

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 17 octobre 2017

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 17 OCTOBRE 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mardi 17 octobre 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

➤ **à 16h30** : Extension de 801 m² d'un magasin INTERMARCHE portant la surface de vente totale à 1 800,15 m² à Nérondes, 5 route de Blet,

Déposée par : SCI CORUGEMI, 45 route de Vorly à Dun-sur-Auron (18130)

Surface de vente demandée : 801 m²

La CDAC a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents :

- **8 avis favorables**

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher